

RAPPORT ANNUEL 2017



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2018



Billet du président

Bref rappel : Depuis 3 ans je reviens sur les débuts de ma carrière sportive, mon apprentissage de spéléologue et mes premières randonnées et aventures souterraines. L'an dernier nous en étions restés au moment où, après avoir été bloqués 20 heures dans une grotte par une inondation, nous avons appris, lorsque nous avons pu sortir, qu'un grand sauvetage souterrain se déroulait à la grotte de Mossdale, pour une expédition à laquelle j'aurais normalement dû participer.

...C'était un spéléo qui nous attendait à l'entrée de la grotte et il avait des biscuits au chocolat ; il nous a offert à chacun un biscuit (pas davantage : on était au Yorkshire). Nous sommes rentrés chez nous, trop épuisés pour donner un coup de main pour sauver les autres. Le lendemain j'ai appris que les spéléos n'étaient toujours pas sortis et qu'il y avait une centaine de personnes qui tentaient de détourner le cours d'eau (Mossdale Beck), cause de l'inondation de la grotte. On m'a dit qu'il y avait assez de monde sur place : je suis donc resté à Leeds. Finalement cinq spéléos ont été retrouvés et après deux jours un sixième un peu plus loin, emporté par la force de l'eau. Ils avaient été surpris par l'eau dans le Far Marathon, passage d'une longueur de 300 mètres avec une hauteur de 70 cm.

Les autorités ont bétonné l'entrée de la grotte pour la condamner. Au cours des années suivantes nous avons pu retourner à ce triste passage et deux ou trois ans plus tard j'ai fait partie d'un groupe de six spéléos qui, avec l'autorisation des parents, a retrouvé les cadavres. Nous les avons portés plus loin pour les enterrer dans un passage plus élevé où l'eau n'arrive que rarement. Je retourne chaque année au moins une fois pour visiter l'endroit où le ruisseau, à l'origine de l'inondation, disparaît sous terre.

Les années suivantes m'ont donné la possibilité d'effectuer des explorations en Angleterre, dans les Pyrénées, le Vercors et en Europe de l'Est, de me lancer dans la cartographie souterraine, souvent à plat ventre dans un passage boueux, essayant de lire le cadran d'une boussole ou d'un clinomètre. A l'aide des croquis que nous avons établis, il était possible de deviner les possibilités de prolonger les passages ou de faire la connexion entre deux passages connus voire même deux grottes connues. Mais il y avait aussi une part de chance. A Noon's Hole en Irlande du Nord nous avons attaqué un puits, descendu par Martel vers la fin du 19^e siècle. La première personne est probablement descendue en suivant la voie des premiers explorateurs. Elle est remontée sans avoir rien trouvé. Je suis descendu ensuite un peu plus à droite et j'ai aperçu une continuation partiellement inondée pour me trouver dans un passage d'une hauteur de deux mètres complètement dans l'eau. Je le suivis sur une centaine de mètres avant de faire demi-tour pour aller dire aux autres ce que j'avais découvert. Ce n'est que le soir, en regardant les documents, que nous avons vu qu'il s'agissait d'un nouveau passage qui, aujourd'hui, mène à une autre grotte : Arch Cave.

Il se produisait quelquefois d'autres découvertes en enlevant les rochers qui masquaient la suite du parcours ou, à d'autres occasions, en me forçant physiquement et psychologiquement à me faufiler dans des passages très étroits où d'autres n'auraient pas pu passer et même, parfois, sans savoir comment j'allais faire demi-tour. Mais je conservais une horreur des inondations et je n'ai été repris qu'une seule fois par une inondation au fond du puits Parment dans le gouffre de la Pierre St Martin. En 1974 dans le bar du Craven Heifer, à Ingleton, une connaissance m'approché et m'a demandé, en passant, si je serais intéressé à voyager en Papouasie Nouvelle Guinée. J'ai dit oui, bien sûr, et prenant le temps d'acheter une autre cannette, je l'ai suivie dans un salon privé. Je connaissais la plupart des personnes présentes et elles m'ont rapidement expliqué qu'il s'agissait d'une expédition de six mois dans la jungle à la frontière entre la Papouasie et Irian Jaya mais que le départ n'était prévu qu'en 1975 vu qu'il était nécessaire de trouver les fonds. Je me suis inscrit définitivement, avant même de commencer à déguster ma bière...

Paul Everett
Président

Table des matières

Billet du président	1
Table des matières	3
Ordre du jour de l'assemblée générale du 21 avril 2018	4
Rapport du président	5
Rapport technique	7
Rapport du webmaster	12
Rapport financier	14
Comptes 2017	16
Rapport des vérificateurs des comptes	19
Rapport de la coordinatrice des courses	20
Procès-verbal de l'assemblée générale 2017	23
Statuts	29



Courriel : info@geneverando.ch

Site internet : www.geneverando.ch

Adresse postale : GenèveRando, 1200 Genève

© Reproduction même partielle interdite sans l'accord de GenèveRando

45^e assemblée générale de GenèveRando

Samedi 21 avril 2018 à 10h15

à la Maison du Terroir, route de Soral 93, 1233 Bernex

Ordre du jour

Cet ordre du jour sera précédé par une brève présentation de la Maison du Terroir.

1. Désignation des scrutateurs
2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 13 mai 2017
3. Rapport du président
4. Rapport technique
5. Rapport de la coordinatrice des courses
6. Rapport financier
7. Comptes 2017
8. Rapport des vérificateurs des comptes
9. Discussion sur ces rapports
10. Approbation des comptes
11. Décharge au comité et au trésorier
12. Elections comité et vérificateurs des comptes
13. Fixation de la cotisation 2019
14. Présentation du projet de Suisse Rando
« Reconnaisable comme une unité »
15. Propositions individuelles
(selon l'article 14 des statuts, elles doivent parvenir à la présidence au moins 15 jours avant l'assemblée).

Accès par les transports publics:

Arrêt: Lully: Maison du Terroir

- depuis P+R Bernex: bus 42 dép. 09h45; arr. Maison du Terroir 09h50

- depuis place Bel-Air: tram 14 (venant de Cornavin): dép. 09h13, arr. Confignon-Croisée: 09h38

changement: bus 42: dép. 09h46, arr. Maison du Terroir 09h50

Important: Les possibilités de stationnement à Lully sont très limitées. Nous ne pouvons que recommander l'utilisation des transports publics.



Rapport du président pour l'année 2017

Comité

En 2017 notre comité s'est composé de Paul Everett, Margrit Gugelmann, Claude Guignard, Lucy Hebler, Christiane Linemann, Virginie Noël et Stéphanie Portal. Ont par ailleurs assisté à titre d'invités aux séances, celles-ci au nombre de 5, Luc Deley (DGAN), Irmgard Flörchinger et François Niggli, notre responsable de la section technique.

Nous cherchons toujours un ou une trésorier/trésorière. Nos différents appels tout au long de l'année sont malheureusement demeurés sans réponse et nous nous voyons contraints de prolonger le mandat donné, à titre intérimaire, à Stéphanie.

Ce qui concerne le site web, nous avons donné un mandat à Christophe Schulé pour organiser la migration de l'ancien site au nouveau portail. Christophe a également mis en forme une nouvelle Newsletter. Nous l'en remercions. Au cours de l'année 2018 Irmgard va reprendre la tâche de webmaster.

Relations publiques

Le comité, notamment par l'intermédiaire de son président et de Christiane Linemann, se trouve régulièrement en contact avec Suisse Rando, notre association faîtière (deux conférences des présidents suisses et une des présidents latins ainsi que l'assemblée générale de Suisse Rando). GenèveRando a au surplus envoyé des représentants aux assemblées des associations cantonales de Fribourg, du Jura, de Neuchâtel, de Vaud et du Valais.

En 2017 GenèveRando a soit participé au financement, soit monté et animé des stands ou finalement montré sa présence aux manifestations suivantes: Journée cantonale sur les chemins de randonnée (8 juillet), Rallye Gourmand à Dardagny (19 août), journée sans ma voiture (1^{er} octobre) et Salon de la Montagne (10 au 12 novembre).

Randonnées

En 2017 GenèveRando a proposé 90 randonnées, un record. Pour financer la formation des chefs de courses l'assemblée générale a décidé en 2017 d'augmenter la taxe de participation à 5 francs et pour les sorties dans le canton de Genève d'introduire une taxe de 3 francs, et cela dès 2018. Nous avons toujours besoin de nouveaux chefs de course; il en manque surtout pour les randonnées d'une et deux étoiles.

Nombre de membres

Le nombre de membres personnes physiques est un élément difficile à saisir car il fluctue constamment. Le nombre chute en début d'année en raison des démissions et du non renouvellement des cotisations et puis il s'élève peu à peu avec les nouveaux membres. Il nous a paru que l'effectif au 30 juin est peut-être le plus représentatif. Nous rappelons

que pour être membre il faut, selon nos statuts, avoir payé sa cotisation.

Nous avons ainsi au 30 juin les cotisations payées suivantes :

- 2016 : 496 membres individuels et 27 couples (2 membres), soit 550 membres.

- 2017 : 457 membres individuels et 24 couples (2 membres), soit 505 membres.

Pour 2017, 45 nouveaux membres, couples compris, ont payé la cotisation entre le 30 juin et le 31 décembre, ce qui porte à cette date le nombre des membres à 550. Mais nul ne sait combien de membres ne paieront pas la cotisation en 2018.

Quant aux communes membres leur nombre est passé de 22 en 2016 à 34 en 2017.

Finances

Nos finances, on vous le dira, sont saines mais nos recettes peinent à couvrir nos dépenses. Or nos recettes dépendent principalement des cotisations qui ne progressent guère. Nous nous posons la question de savoir si le programme de randonnées n'est peut-être pas adéquat pour attirer de nouveaux membres. Par contre en 2017 un plus grand nombre des communes du canton de Genève nous ont soutenu. Le financement que nous recevons de Suisse Rando est entre autres lié au nombre de membres et à celui de kilomètres de sentiers. Comme ce kilométrage n'augmente pas, il faut donc davantage de membres si nous voulons le voir progresser. Je suis de l'avis que la méthode la plus efficace consiste en l'approche directe ainsi qu'en une distribution ciblée de notre programme de randonnées.

Chemins et balisage

Comme baliseur je peux dire que le système d'organisation et de surveillance du réseau, qui fait suite à celui mis en place par Jean-Claude Cima, fonctionne parfaitement, grâce notamment à François qui le supervise efficacement. Nous visons à adapter constamment notre réseau de sentiers balisés aux normes de Suisse Rando et nous progressons chaque année. Le nouveau système, créé et mis en place par François, d'envoyer une photo prise lors d'un dégât constaté et ses coordonnées ou des besoins de mise en ordre a facilité la tâche des baliseurs.

Sondages

Christophe a mis en place un sondage sur la qualité du nouveau site internet et le comité a pris la décision de lancer un deuxième sondage pour mieux comprendre la composition du club et les attentes de nos membres. Ce dernier vous a été proposé le 5 mars 2018.

Paul Everett
Président

Rapport technique et promotion 2017

L'agriculture occupe une place très importante pour la randonnée à Genève puisque plus de la moitié du réseau genevois de chemins de randonnée pédestre se situe en zone agricole. De plus, la randonnée est certainement le meilleur moyen de partir à la découverte des excellents produits de notre terroir, fruits du remarquable travail des paysans genevois. Fort de ce constat, le partenariat entre GenèveRando et la Direction générale de l'agriculture et de la nature de l'Etat de Genève (DGAN) n'a cessé de s'intensifier ces dernières années, pour aller au-delà de notre historique mandat pour la surveillance et l'entretien du réseau de chemins de randonnée pédestre. Le projet le plus représentatif de cette synergie entre agriculture, nature et randonnée est sans aucun doute la première Journée cantonale sur les chemins de randonnée.

Cet évènement, fruit d'une organisation conjointe entre GenèveRando, l'Etat de Genève, l'Office de promotion des produits agricoles du canton de Genève (OPAGE) et les communes de Versoix et de Collex-Bossy, a permis à un large public de découvrir les magnifiques chemins de randonnée situés dans la région des bois de Versoix. Les participants ont pu parcourir le massif forestier, visiter des réserves naturelles, au fil de la Versoix ou à travers champs, ceci par un temps très ensoleillé. Un magnifique parcours, ponctué de stands d'information concernant des thématiques aussi variées que la nature, l'eau, l'exploitation forestière, la santé, l'agriculture et même l'observation astronomique. Une richesse à l'image de notre campagne, tout cela accessible via le réseau de chemins de randonnée. Le public ne s'y est pas trompé puisque l'évènement gratuit, et qui se tenait en fin de journée dans le contexte de la Nuit suisse de la randonnée, a attiré 500 participants. Un public allant des citoyens peu habitués à la marche, aux randonneurs chevronnés, en passant par les familles. A noter qu'à cette occasion, GenèveRando a eu le plaisir d'offrir aux visiteurs un sac aux couleurs de l'évènement rempli d'un petit goûter du terroir. Face au grand succès de cette opération, qui prouve le bien-fondé des synergies entre randonnée, agriculture et nature, le comité d'organisation a décidé d'inscrire l'évènement dans la durée. Réservez donc la date du 28 avril 2018 lors de laquelle se tiendra une deuxième édition pleine de belles surprises.



Visiteurs sur le parcours de la première édition de la Journée cantonale sur les chemins de randonnée

Le week-end du 19 au 20 août, ce sont plus de 300 personnes par jour qui sont parties à la découverte de la campagne dardagnenne à l'occasion de la 4^e édition du Rallye Gourmand organisé par l'OPAGE. Comme le veut la tradition, les participants ont pu déguster les délicieux produits de la région tout en découvrant des paysages et des sites magnifiques comme le vallon du Roulave, le long d'un parcours choisi et balisé par GenèveRando. Comme lors des éditions précédentes, le Rallye Gourmand ira explorer les trésors d'une autre région genevoise les 18 et 19 août 2018.



L'étape de la « Cabuche » sur les hauteurs du vignoble de Dardagny lors de la 4^e édition du Rallye Gourmand

Enfin, GenèveRando, à l'instar d'autres associations œuvrant à la promotion de la mobilité douce, a participé à la Journée sans ma voiture 2017. Cette édition aura été très particulière puisqu'elle s'inscrivait dans le contexte de la « Saga des Géants ». Comme pour l'édition 2016, GenèveRando tenait un stand sur les quais, ce qui a permis à l'association de rencontrer un public nombreux et varié, ignorant tout des activités de l'association, qui s'était en grande partie déplacé pour voir passer la gigantesque « petite » fille et sa grand-mère.

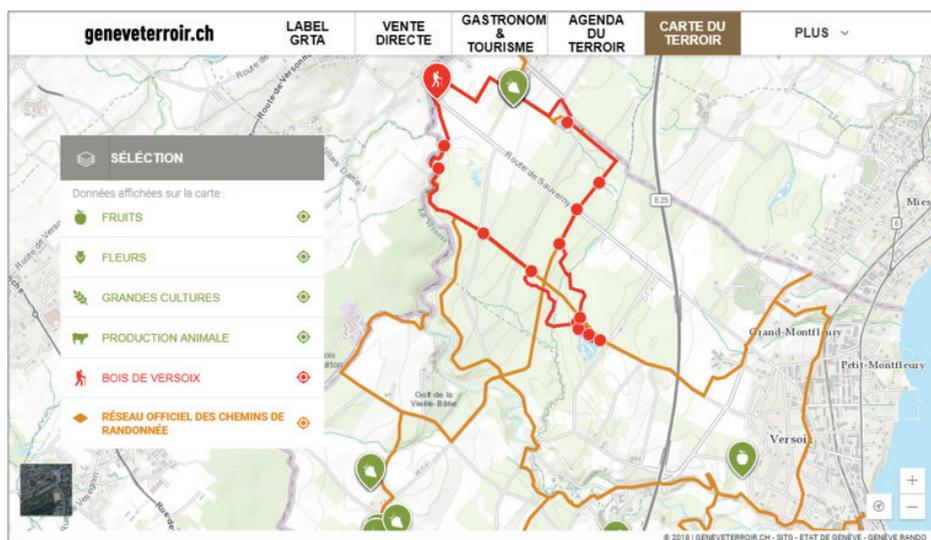


Stand de GenèveRando lors de la Journée sans ma voiture 2017

J'aimerais à cette occasion adresser mes chaleureux remerciements aux nombreux membres qui ont bénévolement prêté main-forte lors de ces manifestations; leur

énergie et leur grande motivation au service de l'association ont largement contribué au succès de ces événements.

En 2017, les synergies entre randonnée, agriculture et nature se sont également cristallisées dans le cadre d'un autre projet phare: la « carte du terroir ». Toujours fidèle au principe de découverte des trésors de la campagne genevoise via le réseau de chemins de randonnée pédestre, l'Etat de Genève, l'OPAGE et GenèveRando se sont associés afin de proposer une carte web et mobile recueillant toutes les informations liées au terroir, à la randonnée et bien plus encore. Une carte dynamique et interactive qui permet de consulter, entre autres, les nombreux producteurs qui font de la vente directe, des propositions de randonnées, les itinéraires cyclables, ainsi que les événements en lien avec le terroir et les activités de plein-air; ou plusieurs de ces informations à la fois, puisque la carte du terroir permet d'afficher et de consulter sur une même carte toutes ces thématiques. Cette carte, mise en ligne à l'occasion de la Journée cantonale sur les chemins de randonnée 2017, sera au fil du temps enrichie d'autres informations en lien avec les espaces naturels, l'eau, le patrimoine et bien sûr d'autres propositions de randonnée de GenèveRando. Une véritable mine d'informations sur notre espace rural et comment partir à sa découverte.



Capture d'écran de la carte du terroir

Un vaste territoire que l'équipe de la section technique a une fois de plus parcouru en long et en large, afin d'offrir au public un réseau de chemins de randonnée de haute qualité. A la surveillance du réseau de chemins de randonnée s'ajoute un nombre considérable d'interventions, principalement en faveur de la signalisation, plus de 300 en 2017. Un immense travail, effectué bénévolement par Paul Everett, Valérie Mitchell, Zohra Tariket et Daniel Sandoz auxquels sont venus s'ajouter deux nouvelles forces vives: Annie Comte et Victor Chiou. Je remercie toute l'équipe pour leur formidable engagement en faveur du réseau genevois des chemins de randonnée



Tournage de l'émission Ensemble – juin 2017

pédestre. A noter que le remarquable travail de l'équipe a attiré l'attention de la RTS qui est venue tourner un petit reportage à ce sujet dans la région de Chancy et qui a été diffusé en juillet sur la chaîne RTS1 ; une jolie mise en lumière du travail effectué « dans l'ombre », tout au long de l'année par GenèveRando.

Le concept de gestion de la surveillance et de l'entretien effectués par la section technique de GenèveRando fait la part belle aux outils informatiques dernier cri afin d'optimiser l'efficacité de son action. Raison pour laquelle la section technique de GenèveRando a été invitée à présenter ce qu'elle a mis en place à l'occasion de la conférence technique organisée par Suisse Rando à Berne en novembre 2017. Un important travail a par ailleurs été réalisé tout au long de l'année afin de mettre de nouveaux outils innovants à disposition de l'équipe. Affaire à suivre !

Dans la thématique de la construction, plusieurs chantiers de réfection ont été menés durant l'année écoulée, mais les travaux les plus emblématiques sont sans aucun doute ceux des passerelles sur le Roulave à Dardagny qui ont été remplacées en juillet 2017 par l'Etat de Genève. Les travaux, rendus complexes par l'accessibilité réduite et la configuration boisée et encaissée du vallon où se trouvent les passerelles, ont nécessité l'intervention d'un hélicoptère de transport. C'est ce dernier qui a évacué les éléments des anciennes passerelles devenues dangereuses dans un spectaculaire ballet aérien. L'engin a par la même occasion acheminé les nouvelles passerelles en chêne local, préalablement assemblées en atelier. Ces magnifiques nouveaux ouvrages permettent de (re)découvrir les richesses naturelles et paysagères de cet affluent de l'Allondon, pour le plus grand plaisir des randonneurs !

Toujours dans le registre des travaux, GenèveRando a également participé à un travail de renforcement de la planification de l'entretien sur les chemins de randonnée pédestre mené par l'Etat de Genève. Un outil de gestion qui permettra d'optimiser les actions d'entretien des différentes entités concernées, pour un réseau de chemins de randonnée pédestre encore plus attractif et sûr.



Nouvelles passerelles du Roulave

À propos de réseau : la révision du plan directeur des chemins de randonnée est également un projet ayant fait l'objet d'une intense collaboration entre GenèveRando et l'Etat de Genève. L'année écoulée aura vu se dérouler les phases d'enquête publique et de consultation des communes. Une procédure largement approuvée par ces dernières et qui aura été l'occasion d'attirer l'attention des mairies et des élus municipaux du canton sur les qualités du réseau genevois de chemins de randonnée pédestre et son intérêt pour les habitants. Suite en 2018, avec l'adoption du nouveau plan directeur révisé par le Conseil d'Etat.

Enfin, notons que GenèveRando a participé en 2017 au groupe de travail pour la révision de la norme VSS 640 829 « signalisation du trafic lent » qui définit la manière de signaler les itinéraires de mobilité douce dans toute la Suisse, dont bien évidemment les chemins de randonnée pédestre. La mission du groupe de travail mis en place par Suisse Rando est d'intégrer dans la norme la nouvelle catégorie de signalisation blanche dédiée aux itinéraires de loisirs proches de la randonnée et de bien définir le cadre dans lequel elle doit s'appliquer. L'objectif est d'harmoniser au niveau suisse ce type de signalisation qui constitue un instrument très utile pour les chemins utilisés à des fins de loisir, à l'interface entre le réseau de chemins de randonnée pédestre et les chemins fonctionnels pour piétons.

François Niggli
Responsable de la section technique

Rapport du webmaster

www.geneverando.ch est un des principaux moyens de communication de votre association

- A destination de ses membres au travers d'un programme aussi à jour que possible (n'hésitez pas à le consulter régulièrement) et des galeries photos des randonnées effectuées (qui permettent de marcher derrière son écran). Un grand merci à toutes celles et à tous ceux qui prennent le temps de les partager avec nous.
- A destination du public pour présenter nos activités de randonnées accompagnées et d'entretien du balisage des chemins pédestres. Ainsi nous pouvons toucher de nouvelles personnes et recruter de nouveaux membres.

N'hésitez pas à nous faire part de corrections ou de propositions d'améliorations! Nous sommes également intéressés par les événements qui touchent la randonnée ou la nature afin de les faire connaître au travers de la newsletter.

Quelques statistiques

La migration a permis l'accès à de nouveaux outils de statistiques et il est proprement incroyable de découvrir ce que l'on peut apprendre sur les visiteurs du site et les lecteurs de la newsletter. Google Analytics fournit en temps réel les pages visitées. Le site accueille environ 1'500 visiteurs par mois, la fréquentation journalière étant fortement influencée par la parution des newsletters. Environ 50% des visiteurs consultent le site sur leur ordinateur, 40% sur leur téléphone mobile et 10% sur leur tablette. Ils restent en moyenne un peu plus de 3 minutes sur le site. Les pages les plus consultées sont le programme annuel et la page d'accueil. MailChimp qui gère la newsletter permet de savoir quel destinataire a lu, respectivement cliqué sur un des liens du message. Les « Nouvelles de GenèveRando » sont adressées tous les quinze jours à environ 440 destinataires. 60% d'entre eux ouvrent le message et environ 25% cliquent sur un des liens. Les images des randonnées connaissent beaucoup de succès et maintenant les prochaines sorties sont également régulièrement consultées.

Petite histoire d'une migration

Fin 2016, à mon retour à Genève, Sigrid Melanchthon continuait, depuis Berlin, à assurer la mise à jour du site internet et l'envoi des messages groupés d'informations de notre association « Nouvelles de GenèveRando ». Lors de l'assemblée générale 2017, Christiane Linemann m'a demandé si je serais d'accord d'assurer la migration du site vers un système de gestion de contenu (CMS pour Content Management System) mis à disposition par Suisse Rando. En 2016, une première tentative a avorté suite à une décision de notre association faïtière donnée sans beaucoup d'explications alors qu'un important travail avait été déjà effectué. Après avoir reçu accès au programme et participé à une journée d'information, j'ai expliqué les avantages et les inconvénients au comité afin de clarifier le mandat.

J'ai accepté le challenge de migrer sur le site que j'avais créé il y a une dizaine d'années en compagnie de Steve Pallay sur le nouveau système.

Les principaux avantages d'un tel logiciel sont:

- Il ne nécessite pas de connaissances en programmation internet (langage HTML)
- La possibilité d'avoir plusieurs rédacteurs travaillant en parallèle.
En 2017 Christophe Schulé pour l'ensemble du site et la newsletter
François Niggli pour la partie « Chemins pédestres »
Christiane Linemann pour le programme des randonnées accompagnées
- Un graphisme unifié aux niveaux des associations cantonales
- Une compatibilité accrue avec l'affichage sur les téléphones portables
- La possibilité de reprendre des données du site de Suisse Rando

Les principaux désavantages sont:

- Le manque de flexibilité (toutes les possibilités sont définies au départ et les choix s'appliquent à tous les utilisateurs)
- La dépendance d'un logiciel
- Le fait que le logiciel était disponible uniquement en allemand jusqu'au début de 2018

Ces éléments exposés et acceptés par le comité, je me suis lancé dans le transfert des différentes pages dans le nouveau système. Le calendrier de migration prévoyait les mois de juin et juillet pour la programmation, le mois d'août pour les tests et le mois de septembre pour les corrections.

Un appel via la newsletter a permis de trouver une quinzaine de personnes qui ont exploré et testé le nouveau site en s'intéressant au contenu et au contenant, merci de leur aide. Ils n'ont pas constaté de problème majeur et la migration en utilisant un lien provisoire a pu avoir lieu en septembre déjà. La migration du domaine www.geneverando.ch s'est effectuée courant octobre, l'ancien site (y compris les archives photo) n'étant dès lors plus accessible. Les adresses emails @geneverando.ch sont toujours dépendantes de notre ancien hébergement car cette fonction n'est pas offerte par le CMS fourni.

En parallèle, un nouveau logiciel a été testé pour rédiger et envoyer la newsletter « Nouvelles de Genève Rando », cette fonction n'étant elle non plus pas offerte par le nouveau logiciel. Les résultats étant satisfaisants, la migration de cet outil essentiel de communication a également pu intervenir début octobre.

Un questionnaire d'évaluation a été envoyé à tous les destinataires de la newsletter. Une quarantaine de personnes, soit environ 10% des membres, a pris le temps d'y répondre. Le site atteint une note de satisfaction de 4.4 sur 5 et la newsletter de 4.5 sur 5. Le reste des réponses et les commentaires permettent d'orienter les futurs développements. La migration est ainsi terminée, le site et la newsletter restant en chantier permanent.

Christophe Schulé
Webmaster remplaçant

Rapport financier relatif à l'année 2017

En 2017 GenèveRando a bouclé ses comptes avec encore une perte de CHF 340 contre CHF 3'601 en 2016. Pourquoi ce chiffre décevant ? Il est difficile de le comprendre à la simple lecture du compte de résultat tant les activités de GenèveRando sont diverses et variées. En résumé on peut juste dire que les cotisations doivent couvrir l'ensemble des frais de fonctionnement de l'association. Et qu'avec des cotisations qui ont de la peine à progresser, faute d'un accroissement du nombre des membres, et des charges qu'il est pratiquement impossible de réduire davantage, il ne faut guère s'attendre à beaucoup mieux. En 2017 les cotisations encaissées ont atteint CHF 22'615 contre CHF 21'715 en 2016. Avec des recettes annexes, GenèveRando a disposé de CHF CHF 25'898 pour couvrir ses charges. L'ensemble de ces dernières liées à l'activité d'organisation des randonnées et à la gestion se sont élevées, tout compris, à CHF 26'238. On ne pouvait pas s'attendre à un meilleur résultat. Il ne faut pas chercher ces chiffres au compte de résultat. Ils y figurent bien tous mais pas sous cette forme et différemment regroupés. Pour les obtenir il faut établir un compte de résultat bien plus complexe, par secteur d'activité exercée, qui ne répondrait sans doute plus aux exigences légales en matière de présentation des comptes et qui demanderait quelques explications complémentaires pour tout à fait le comprendre. Mais j'en ai établi un et le tiens à disposition de ceux qui désirent le recevoir.

En effet, à côté de son activité d'organisation de randonnées, GenèveRando participe à des travaux d'aménagement des chemins et de remise en état d'ouvrages pour le compte de l'Etat de Genève, s'occupe de la pose et de l'entretien du balisage des chemins de randonnée du canton, s'efforce de promouvoir la randonnée. Ces activités demandent des moyens autrement plus importants que la simple organisation de randonnées mais, heureusement, elles peuvent être financées par des recettes spécifiques. Il faut relever les versements de l'Etat, pour CHF 57'434 et la participation aux bénéfices d'exploitation de Suisse Rando reçue en 2017 de CHF 86'699. Les participations aux bénéfices de notre organisation faitière sont versées dans un fonds qui permet de couvrir de nombreuses charges mais à deux exceptions près: celles qui doivent être à charge des cantons et des communes au sens le plus strict (travaux d'aménagement et matériel de signalisation) ainsi que des prestations en faveur des membres. Sans cet apport nous ne pourrions tout simplement plus exister sous la forme actuelle. Vous trouverez plus loin dans le rapport le détail des CHF 83'210 que le Fonds Suisse Rando a permis d'absorber.

Le but visé par GenèveRando ne consiste pas à réaliser un excédent de recettes mais au moins à couvrir ses charges. Les prévisions budgétaires 2018 données en avant-colonne du compte de résultat laissent envisager que nous devrions, peut-être, y parvenir.

Cette perte de l'année 2017 n'a dès lors rien de préoccupant dans les circonstances actuelles. Elle réduit certes la fortune de l'association à CHF 57'180. Mais il faut voir que la situation financière montrée par le bilan est parfaitement saine. A fin 2017 GenèveRando dispose de liquidités pour près de CHF 400'000. Tant les débiteurs que les créanciers ont respectivement payé ou ont été payés en début de 2018. Les produits reçus d'avance sont des versements de cotisations et de frais de séjour de 2018 déjà reçus en 2017. Et toute la différence se compose d'une part de la fortune de l'association et, d'autre part, des fonds pour un total de CHF 314'222. Ces fonds ne sont pas des engagements mais ont le caractère de réserves. La gestion doit rester rigoureuse mais l'avenir n'est pas sombre.

Je vous demande d'accepter les comptes qui vous sont présentés et de m'en donner décharge.

Claude Guignard
Expert-comptable

Bilan au 31 décembre 2017

	31.12.17	31.12.16
	CHF	CHF
Actifs		
PostFinance	345'503	318'441
Banque Cantonale de Genève	52'736	52'725
Liquidités	398'239	371'166
Débiteurs	30'367	0
Charges payées d'avance	0	400
Produits à recevoir	40	0
Débiteurs et actifs transitoires	30'407	400
<u>Total des actifs</u>	428'646	371'566
Passifs		
Créanciers	0	115
Charges à payer	35'327	0
Factures à recevoir	182	182
Produits reçus d'avance	21'735	70
Créanciers et passifs transitoires	57'244	367
Fonds Suisse Rando	287'168	283'679
Fonds balisage	27'054	30'000
Fonds	314'222	313'679
Total des engagements et des Fonds	371'466	314'046
Fortune de l'association :		
Etat au 1er janvier	57'520	61'121
Résultat déficitaire (-) de l'année	-340	-3'601
Etat au 31 décembre	57'180	57'520
<u>Total des passifs</u>	428'646	371'566

Compte de résultat de l'année 2017

	<i>Prévisions budgétaires</i>		
	2018	2017	2016
	CHF	CHF	CHF
Produits			
Cotisations des membres	22'000	22'615	21'715
Dons	0	115	0
Abonnements reçus pour "randonner.ch"	3'500	3'630	5'550
Participation au résultat d'exploitation de Suisse			
Rando	60'000	86'699	78'795
Etat de Genève : indemnités pour balisage	55'000	57'434	53'700
Produits des courses bénéficiaires	3'000	2'038	3'890
Encaissements séjours	75'000	77'610	75'008
Recettes manifestations	5'000	4'920	5'237
Produits financiers	0	10	3
Utilisation du Fonds Suisse Rando	80'000	83'210	41'801
Utilisation du Fonds balisage	3'500	3'313	0
<u>Total des produits</u>	307'000	341'594	285'699
Charges			
Abonnements payés pour "randonner.ch"	5'000	6'000	6'030
Dépenses pour mandats publics	55'500	57'397	55'693
Charges des courses déficitaires	1'000	1'509	2'619
Dépenses séjours	72'500	74'981	74'214
Dépenses coordination randonnées	5'000	3'694	5'623
Dépenses manifestations	10'000	9'801	11'105
Dépenses d'information	3'000	3'816	2'998
Cotisation Suisse Rando	4'300	4'293	4'293
Frais généraux du comité	1'700	691	2'355
Charges administratives	2'000	2'992	1'115
Frais postaux et bancaires	3'000	3'171	2'659
Dépenses à charge du Fonds Suisse Rando	80'000	83'210	41'801
Dépenses à charge du Fonds balisage	3'500	3'313	0
Dotations du Fonds Suisse Rando	60'000	86'699	78'795
Dotations du Fonds balisage	0	367	0
<u>Total des charges</u>	306'500	341'934	289'300
Résultat déficitaire (-) / bénéficiaire de l'année	500	-340	-3'601
	307'000	341'594	285'699

Mouvement du Fonds Suisse Rando en 2017

		CHF
Solde au 1er janvier 2017		283'679
Versement de Suisse Rando		<u>86'699</u>
		370'378
Utilisation :		
-		
Honoraires du responsable de la section technique	33'350	
Prestations de la trésorière	14'400	
Achat de matériel publicitaire (sacs arrière, gobelets Travel)	7'508	
Carte interactive du tourisme à Genève	5'400	
Participation au coût d'impression du programme 2018	5'040	
Journée cantonale des sentiers de randonnée	4'547	
Table d'orientation d'Avully (acompte)	3'660	
Frais de participation à divers cours de formation	2'842	
Frais d'impression du rapport annuel	2'106	
Diaporama publicitaire pour les TPG	1'836	
Déplacements à des manifestations officielles	1'313	
"Journée sans ma voiture"	908	
Cotisation à l'association "Genève Montagne"	<u>300</u>	-83'210
		<u>287'168</u>
Solde au 31 décembre 2017		<u>287'168</u>

Mouvement du Fonds balisage en 2017

Solde au 1er janvier 2017		30'000
Dotations		<u>367</u>
		30'367
Utilisation :		
Abonnements TPG des baliseurs	-2'900	
Achat de divers petit matériel pour la pose et l'entretien des panneaux de balisage	<u>-413</u>	<u>-3'313</u>
Solde au 31 décembre 2017		<u>27'054</u>

RAPPORT DES VERIFICATEURS DES COMPTES

de

GenèveRando

pour l'année 2017

Chères amies, chers amis de GenèveRando,

Conformément au mandat que vous nous avez confié lors de l'assemblée générale ordinaire du 13 mai 2017, nous avons vérifié le bilan et le compte de résultat de l'année 2017 de notre association.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comptable et au comité. Notre mission consiste, à l'aide de notre vérification, à exprimer une opinion sur ces comptes annuels.

Nous avons contrôlé les comptes annuels en procédant à des examens par sondage et à des analyses. Nous avons pu nous assurer de la parfaite conformité de la comptabilité avec le bilan et le compte de résultat qui présentent correctement la situation de l'association. Tous les justificatifs des écritures ont été mis à notre disposition. Nous avons eu la possibilité de procéder à toutes les vérifications qu'il nous a paru nécessaire d'effectuer. Nous remercions vivement Claude Guignard, expert-comptable diplômé, qui a assumé la tâche de comptable, pour la bonne tenue des comptes présentés.

Les comptes de l'année 2017 se soldent par un excédent de charges de CHF 340. Il vous est proposé de porter ce résultat déficitaire en déduction de la fortune de l'association qui se réduit ainsi à CHF 57'180.

En conclusion de notre vérification nous vous recommandons d'approuver les comptes qui vous sont soumis et d'en donner décharge au comptable.

Vandoeuvres, le 24 février 2018

Les vérificateurs :

Bernadette Lagger
1^{er} vérificateur



Irmgard Flörchingner
2^{ème} vérificateur



Rapport de la coordinatrice des courses

La convivialité, l'amitié, les rencontres et le plaisir de se retrouver ensemble ont amené 1226 d'entre vous à participer aux randonnées proposées en 2017.

Vous aviez le choix parmi 56 sorties d'une journée, 17 week-ends et séjours et une escapade au Portugal proposée par Walter. L'option week-end permet de partir plus loin sans les contraintes d'horaires liées aux randonnées journalières.

Jean-Philippe et Paul vous ont également proposés 16 sorties supplémentaires sur l'année. Au final nous arrivons au total de 90 propositions pour 2017! Un record.

Comme chaque année, la météo, de plus en plus capricieuse, nous a obligés parfois à annuler une ou plusieurs randonnées et pour 2017, ce sont 10 d'entre elles qui sont passées à la trappe. C'est toujours un choix difficile pour le responsable lorsqu'il faut choisir de maintenir ou d'annuler, et cela ne se fait jamais de gaieté de cœur.

	nbre de courses	*	fréquence moyenne	**	fréquence moyenne	***	fréquence moyenne	****	fréquence moyenne	nbre randonneurs
2012	44	6	42	14	31	18	28	6	9	1206
2013	54	10	46	20	14	18	18	6	9	1374
2014	57	10	36	14	32	28	16	5	15	1352
2015	61	10	36	12	23	31	16	8	7	1361
2016	75	11	20	21	16	29	15	14	13	1241
2017	90	14	24	22	12	28	13	20	12	1226

A la lecture du tableau, on constate que, malgré un nombre de plus en plus élevé de randonnées, la participation des membres ne suit pas cette progression. Nous le remarquons déjà l'an dernier et cela se confirme pour 2017. Plus l'offre est grande, plus le choix est difficile!

On ne peut que constater la bonne fréquentation des 4 étoiles, ce qui doit nous réjouir: c'est la relève de GenèveRando et peut-être parmi eux nos futurs chefs de course. Effectivement nous avons besoin de vous pour renforcer notre équipe de chefs et adjoints de course, alors n'hésitez pas à nous rejoindre.

Tout au long de l'année, de nouveaux marcheurs se présentent lors de nos randonnées, et c'est très positif. Une question nous vient à l'esprit: que deviennent-ils après cette première expérience? Nul ne peut le savoir. C'est pourquoi il faut mettre un point d'honneur à bien les accueillir en leur donnant le sentiment qu'ils sont les bienvenus et qu'ils entrent dans un groupe où l'amitié et la convivialité ont une place privilégiée. C'est une façon parmi d'autres d'augmenter nos membres.

C'est grâce à la contribution incroyable des chefs et adjoints de course toujours fidèles et toujours enclins à nous faire découvrir de nouveaux endroits que nous avons la chance de profiter d'un programme attrayant. Nous essayons, année après année, de vous présenter une diversité de sorties aussi variées que possible afin que chacune et chacun puisse satisfaire son envie de marcher et de découvrir de nouveaux endroits. Cet enthousiasme nous le devons à vous tous, randonneuses et randonneurs qui, par votre participation constante nous incitent à nous renouveler à chaque fois et à chercher de nouveaux endroits à découvrir. Un grand merci.

En octobre, une journée pour rafraîchir ses connaissances en matière de premier secours fut organisée à l'intention des chefs et adjoints de courses. Cette remise à niveau a été conduite par un instructeur des Samaritains avec un programme orienté sur la randonnée et ses risques. La journée s'est déroulée entre théorie et cas pratiques. Les participants ont profité de cette occasion pour dépoussiérer leurs connaissances.

Un très bref résumé de l'année 2017 à travers quelques sorties.

L'année a débuté avec la sortie raquettes à Plaine Joux, qui rencontre, année après année un franc succès. C'est l'occasion de tester son matériel si nécessaire et sa condition physique après les Fêtes et avant le mini-séjour raquettes dont c'était la neuvième édition.

A ce propos, je vous fait part du compte-rendu de Jean-Philippe sur son séjour :

Mini-Séjour Raquettes dans le Toggenburg (SG), Jean-Philippe

«Ce n'était pas encore l'anniversaire des 10 ans des séjours raquettes, mais plusieurs records sont tombés. Record de soleil, de froid et de neige, record de participants avec 21 personnes... et record de bris de raquettes, même chez le chef de course ! Parcours raquettes très variés avec plusieurs traversées d'une vallée à l'autre, ainsi qu'un sommet, le Stockberg, immortalisé par une belle vidéo. Une équipe très sympathique et motivée a contribué à la très belle réussite de ce 9^e séjour raquettes. Tout le monde se réjouit déjà pour l'année prochaine.»

Festival de Jura Rando, Christiane

«Pour cette 2^e édition, 13 participantes ont fait le déplacement jusqu'à Saint-Ursanne. Loger dans une caravane fut une nouvelle expérience bien appréciée de toutes. Magnifiques randonnées et une sortie aux flambeaux avec comme point d'orgue une conteuse au bord de la rivière, un grand moment de plénitude. Rendez-vous est pris pour la 3^e édition qui aura lieu en 2019.»

Arnisee et Wichelpass (UR), Grégoire

«Parcours ok les 2 jours, 2^e jour, itinéraire alpin avec une échelle et 2 cordes + pierriers et névés. Une déviation à suivre après le Wichelpass pour contourner un lac récent (anciennement un grand névé permanent). Beaux paysages et beaux lacs de montagne.»

Hermance – Corsier (GE), Walter

« Temps idéal, belle journée d'automne ensoleillée. La première partie du parcours effectuée sur un sentier sinueux mais en relativement bon état dans le vallon de l'Hermance. La 2^e partie en terrain découvert avec une vue dégagée sur le lac, le Jura et le Salève. »

C'était avec cette magnifique randonnée que Walter mettait une fin à son activité de responsable de course à GenèveRando C'est avec une grande émotion qu'il a dit au revoir aux 46 personnes présentes. Je tiens tout particulièrement à le remercier pour toutes ces magnifiques sorties qu'il a organisées avec brio. Sa gentillesse, son attention et ce petit plus qui faisait de lui un vrai gentleman vont nous manquer. Le comité et moi-même le remercions chaleureusement pour toutes ces magnifiques sorties organisées avec minutie et lui présentons meilleurs vœux pour ses futurs voyages. Bonne route et au plaisir de se rencontrer sur les chemins.

La marche reste et restera sans doute encore longtemps une voie à la portée du plus grand nombre pour se rencontrer. Un grand merci à vous toutes et tous pour votre fidélité à notre association et au plaisir de vous croiser au gré d'une randonnée.

Christiane Linemann
Coordinatrice des courses

Procès-verbal de la 44^e assemblée générale de GenèveRando

tenue le samedi 13 mai 2017

aux Vieux-Grenadiers, rue de Carouge 92, 1205 Genève

Paul Everett, président, ouvre l'assemblée à 10h25. Il désigne Christiane Linemann, qui accepte, pour tenir le procès-verbal.

Il constate que l'assemblée a été convoquée dans les délais prévus par l'art. 12 des statuts. Cette convocation portait l'ordre du jour de la séance. L'assemblée est donc valablement constituée. Elle regroupe environ 90 membres et peut délibérer sur tous les objets qui sont de son ressort.

Puis le président salue les invités: Mmes et MM Carla Rouge de Vaud Rando, Sara Urrutia et Joëlle Baumgartner de Jura Rando, Judith et Jean-Marc Ducry de Fribourg Rando, Henry Cosandey de Neuchâtel Rando et enfin Luc Deley du DETA (Département de l'environnement, des transports et de l'agriculture, Genève). Il relève la présence de nos membres d'honneur MM. Jean-Claude Cima et Christophe Schulé.

Paul excuse MM. Michael Roschi de Suisse Rando et Claude Oreiller de Valrando, Mmes Nadia Costantinidi et Jacqueline Sottini, également membres d'honneur. Il remercie tous les membres dans la salle de leur présence. Il termine cette introduction en demandant à l'assemblée d'observer une minute de silence en souvenir de nos membres disparus durant l'année 2016.

Puis il passe à l'ordre du jour, qui ne suscite aucun commentaire.

1. Désignation des scrutateurs

Paul désigne comme scrutateurs Irmgard Flörchinger et Jean-Philippe Mollard, qui acceptent.

2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 21 mai 2016

Les participants ont trouvé ce procès-verbal dans le rapport annuel 2016 avec la convocation de l'assemblée générale. Paul demande à l'assemblée d'approuver ce procès-verbal. Aucune remarque n'est formulée et ce document est adopté à l'unanimité.

3. Rapport du président

Paul commente son rapport annuel 2016. Il commence par citer les membres du comité, qui se lèvent à tour de rôle: Margrit Gugelmann, Claude Guignard, Lucy Hebler, Christiane Linemann et Stéphanie Portal.

Il fait part de la démission de Germaine Gusthiot, excusée ce jour. Germaine Gusthiot exerçait la fonction de trésorière depuis 2014. Elle attachait beaucoup d'importance à un travail très attentif et très soigné. Il la remercie des services rendus. Il touche un mot de Maryvonne Partouche, entrée au comité l'an dernier et qui devait s'occuper du site

internet mais qui a changé d'avis assez rapidement et nous a quittés. Enfin il salue François Niggli, responsable de la section technique de GenèveRando.

Paul attire l'attention sur son tableau de statistiques des courses apposé à l'entrée de la salle et qui donne, pour les personnes intéressées, une rétrospective sur nos activités en matière de randonnées en 2016.

En 2016 GenèveRando a par ailleurs participé à la manifestation « Genève sans ma voiture ». Le stand, organisé par François dans un délai malheureusement un peu court, a néanmoins suscité beaucoup d'intérêt.

Paul rappelle que GenèveRando continue de rechercher une trésorière, pour remplacer Germaine. Par ailleurs Sigrid Melanchthon, bien qu'ayant quitté Genève, continue de s'occuper du site jusqu'à l'arrivée de la nouvelle titulaire.

Il explique ensuite que Suisse Rando met en place un nouveau mode de calcul de la part de ses bénéficiaires d'exploitation versée aux associations cantonales qu'elle regroupe. Certains cantons, dont Genève, seront un peu désavantagés, du moins provisoirement, et d'autres, tel notamment Jura, fortement avantagés. Paul souligne que l'utilisation de ces fonds est limitée à certaines tâches définies.

4. Rapport technique

François Niggli se présente brièvement. Rémunéré sur honoraires par GenèveRando il collabore avec cette dernière depuis l'entrée en vigueur du nouveau partenariat avec l'Etat qui a débuté en septembre 2015. Il est responsable de nombre d'activités en plus de la surveillance du balisage, telles que l'entretien des chemins et infrastructures en collaboration étroite avec l'Etat dont il fait connaître les interventions et les réalisations. En plus il est chargé des actions de promotion de la randonnée. Il illustre ses activités par la présentation de vidéos qui en montrent la diversité. Il apprécie la confiance que lui accordent les membres du comité.

A Genève, 350 km de chemins et de sentiers se trouvent sous notre surveillance. François présente tous les baliseurs: Agnès Minder (entre démission et congé sabbatique), Valérie Mitchell, Daniel Santoz et Zohra Tariket. Deux nouveaux baliseurs viennent de commencer: Victor Chiou et Annie Comte.

Jean-Claude Cima et Christophe Schulé sont appréciés pour les remarques qu'ils forment lors de leurs randonnées. D'ailleurs chacun peut faire état des problèmes rencontrés lors de ses balades.

Parmi les réalisations effectuées ou en cours il mentionne

- le déplacement de la Via Jacobi (itinéraire de Saint-Jacques de Compostelle) et son rebalisage
- la renaturation de l'Aire, itinéraire bien fréquenté
- la passerelle des Fourches, remise en service
- les ponts du vallon du Roulave, dont la réfection va débiter.

Il relève l'avancement du travail sur la révision du plan directeur des chemins de randonnées du canton, périodiquement mis à jour. La phase technique est terminée et la phase de consultation dans les communes est ouverte pour, ensuite, libérer la voie à une validation par le Conseil d'Etat. Et finalement permettre sa réalisation. D'ores et déjà ce plan a enregistré un retour positif de Suisse Rando et de l'OFROU (Office fédéral des routes). La partie en dur des chemins de randonnée s'élève à 6%, difficile à réduire.

La journée « Genève sans ma voiture » de 2016 a connu une fréquentation de 25'000 personnes. Celle de 2017 est fixée au 1^{er} octobre et GenèveRando y participera.

Une journée cantonale sur les chemins de la randonnée, organisée en collaboration avec l'Etat de Genève, aura lieu le 8 juillet dans les bois de la Versoix, avec le soutien des communes, qui peuvent faire leur promotion, ainsi que des TPG. Cette date correspond à celle de la Nuit de la randonnée. Différentes étapes d'un parcours forestier auront un but didactique. Ce parcours se terminera par un pique-nique.

Un nouveau dépliant « Le Campagnon », carte du canton de Genève avec l'indication des sentiers pédestres et des producteurs est en voie de réalisation et permettra de découvrir le terroir genevois. Son but vise à devenir un instrument interactif, avec une application pour internet.

Un rallye gourmand limité à 300 personnes sur inscription se déroulera les 19 et 20 août; il sera balisé par GenèveRando.

Le but vers lequel nous tendons au travers de nos actions consiste à améliorer et rendre encore plus attractif le réseau pédestre.

Site internet: sa réalisation a pris du retard, en raison notamment d'un changement de projet chez Suisse Rando qui a obligé à tout recommencer la mise en place. Mais, en principe, les mois qui viennent devraient voir sa réalisation effective.

Paul intervient pour indiquer qu'après sa période d'essai qui a donné toute satisfaction, tant à l'Etat qu'à GenèveRando, François s'est vu confirmé dans ses tâches. Ce dernier déclare qu'il trouve du plaisir à les réaliser.

5. Rapport de la coordonnatrice des courses

Tout d'abord Christiane s'excuse pour avoir indiqué, dans son rapport annuel, la démission d'Agnès Minder et de Catherine Perotin de leur fonction d'adjointes de course. En fait il ne s'agissait que d'une année sabbatique! Entretemps Catherine a envoyé sa démission. Agnès Minder intervient sur sa prétendue démission, et finalement on ne sait pas si elle la donne ou pas. Elle signifie sa déception à François pour le peu de considération à son égard dans son activité de balisage et l'impression négative qu'elle en retire. Christiane assure que toutes deux seront toujours les bienvenues si elles changent d'avis. Par contre Marianne Jaggi et Hélène Trabichet ont bel et bien démissionné de leur activité d'adjointes de courses. Christiane les remercie de leur long et très apprécié dévouement. L'effectif des adjointes et adjoints s'étoffe par l'arrivée de Raphaele Gygi, Anne-Marie Mossière et Virginie Noël et de leur collègue Mojtaba Mashayekh. Elle revient ensuite sur les week-ends de courses proposés qui ont reçu un bon accueil. Elle fait part de son désir de les maintenir et d'en offrir également de 2 étoiles. Par ailleurs les séjours sont toujours très appréciés.

Elle termine en remerciant tous les responsables et adjoints de course de leur magnifique travail et de leur inlassable dévouement, sans lesquels rien ne serait possible, ainsi bien sûr que les membres pour leur participation. La porte reste ouverte pour accueillir de nouveaux chefs et adjoints.

6. Rapport financier

Claude ne revient pas sur son rapport financier donné dans le rapport. Il s'attache à expliquer la structure financière particulière de GenèveRando. Celle-ci a deux activités: l'organisation de randonnées et celle qui regroupe l'entretien des chemins, le balisage et la promotion de la randonnée. Pour l'activité d'organisation de randonnées GenèveRando doit entièrement la financer au moyen des cotisations des membres et le soutien des communes. En 2016 ces recettes de l'ordre de CHF 22'000 n'ont pas tout à fait suffi à couvrir toutes les dépenses, dont Claude indique les principaux postes pour un total de CHF 24'700. GenèveRando n'a pas pour but de gagner de l'argent avec les courses et les séjours; elle essaie juste de ne pas en perdre et globalement elle y est parvenue. Quant à l'activité regroupant l'entretien des chemins et des infrastructures, le balisage et la promotion de la randonnée, elle porte sur d'importants montants, pour un total de près de CHF 100'000 mais n'entraîne pas de charges chez GenèveRando. Elle est financée par l'Etat de Genève, sur la base du contrat conclu, et pour le surplus par le Fonds Suisse Rando, constitué par les participations aux bénéfiques versées annuellement aux sections cantonales. La lecture du compte de résultat, succinct pour ne pas devenir trop complexe, ne permet pas de comprendre facilement quelles sont les recettes et les charges afférentes à ces deux activités. Claude espère avoir, par ses explications, apporté un peu de clarté dans une matière un peu abstraite.

7. Comptes 2016

Au début de son exposé Claude avait relevé que l'année 2016 s'était terminée par un excédent de charges de CHF 3'601. Celui-ci ramène la fortune de l'association à CHF 57'500. GenèveRando dispose de grandes liquidités pour un total de CHF 371'000. Mais même si ce sont bien des fonds qui lui appartiennent, il s'agit pour un montant de CHF 313'500 du placement du Fonds Suisse Rando et du Fonds balisage, dont l'utilisation n'est pas libre. Contrairement à une opinion hélas répandue, GenèveRando ne peut pas y puiser à sa guise pour assurer son activité de randonnées et combler ses pertes car ces fonds sont réservés à des tâches bien précises.

Christophe Schulé demande quelle solution a été envisagée pour éviter la répétition de pertes. Claude répond que la solution consiste à étoffer notre effectif de membres. Hélas ce n'est de loin pas facile. Quant à réduire les charges qui sont déjà très limitées, il ne faut pas trop espérer y réussir. Paul indique que nos cotisations s'établissent dans la moyenne si nous les comparons avec celles des autres associations cantonales et, il y reviendra, n'envisage pas de les augmenter. Il serait souhaitable que GenèveRando reçoive des soutiens sous forme de dons mais, ici également, la tâche est dure.

8. Rapport des vérificateurs des comptes

En l'absence d'Astrid Kung, 1^{re} vérificatrice et de Victor Chiou, 2^e vérificateur, c'est Irmgard Floerchinger 2^e suppléante qui donne lecture du rapport des vérificateurs des comptes, rapport qui recommande à l'assemblée d'approuver les comptes qui lui sont soumis et d'en donner décharge à la trésorière.

9. Discussion sur ces rapports et décharge au comité et à la trésorière

Jean-Claude Cima demande la parole et pose la question de savoir ce que représentent dans les comptes le versement de l'Etat de Genève de CHF 53'700 pour balisage et les CHF 26'300 portés au Fonds Suisse Rando comme « Honoraires responsable de la section technique ». Claude lui répond que, pour le premier montant, c'est la rémunération de l'Etat de Genève pour l'activité de balisage de François, qui comprend maintenant en plus l'entretien des chemins et de l'infrastructure; François facture par ailleurs des honoraires pour la promotion de la randonnée qui sont, eux, mis à charge du Fonds Suisse Rando.

Puis il demande à François quelles mesures vont être prises pour remédier aux attaques des tiques; il indique que les assurances paient annuellement en Suisse 10 millions de francs pour les soins dus aux piqûres. François lui répond qu'une étude est en cours, des passages particulièrement exposés ont été identifiés et que les bords de chemins avec de hautes herbes seront fauchés plus tôt dans l'année. Paul indique que l'attention des membres a été attirée sur les dangers liés aux piqûres de tiques et les moyens pour tenter de s'en protéger.

Jean-Claude Cima déplore qu'il ait fallu tant de temps – 5 ans et elle a été fermée 3 ans – pour reconstruire la passerelle des Fourches. C'est beaucoup trop long même s'il admet que c'est du beau travail.

Claude indique encore que, après la démission de Germaine, Stéphanie Portal a accepté d'exercer à titre intérimaire la fonction de trésorière en attendant une nouvelle titulaire. Il la remercie de son travail.

A la requête du président il demande alors à l'assemblée de procéder à l'approbation des rapports présentés et de donner décharge au comité de sa gestion en 2016 et à la trésorière pour les comptes 2016. L'assemblée accepte les rapports et donne la décharge à l'unanimité.

10. Elections comité et vérificateurs des comptes

Le mandat de 3 membres du comité expire à la présente assemblée et doit être renouvelé. Tous 3 acceptent la reconduction de leur mandat et sont réélus à l'unanimité pour 3 ans, à savoir Paul Everett, président, qui indique cependant qu'il se cherche un remplaçant, Margrit Gugelmann et Lucy Hebler. Paul indique que Virginie Noël a fait acte de candidature. Elle se présente brièvement et les applaudissements de l'assemblée scellent son élection.

Astrid Kung et Victor Chiou ont terminé leur mandat de vérificateurs des comptes et se retirent. Ils sont remplacés par Bernadette Lager et Irmgard Flörchinger, jusqu'ici 1^{re} et 2^e suppléantes. Comme nouveaux suppléants se proposent Françoise Schweitzer et Pierre-Michel Auer. Ces diverses nominations sont acceptées à l'unanimité.

11. Fixation de la cotisation 2018

Paul propose de laisser inchangées les cotisations actuelles pour 2018, à savoir CHF 35 pour les membres individuels et CHF 60 pour les couples. Les cotisations de GenèveRando s'établissent en effet dans la moyenne suisse et il n'y a pas de raison de les modifier en l'état. Par contre il propose de faire passer à CHF 5 la taxe d'organisation

prélevée lors des courses, et désormais également pour les courses dans le canton. L'assemblée proteste et s'enflamme. Il est avancé diverses autres propositions qui sont soumises au vote. Les avis demeurent partagés et aucune ne recueille de majorité claire. Finalement Agnès Minder suggère d'en revenir à la pratique d'avant le 40^e anniversaire : CHF 5 pour les courses hors du canton et CHF 3 pour celles à Genève. Les esprits se calment et au vote cette proposition recueille une évidente majorité favorable. Elle entrera en vigueur à partir de 2018.

12. Propositions individuelles

Paul passe la parole à Jean-Claude Cima qui a fait parvenir au comité, dans les délais, une lettre par laquelle, en substance, il se plaint, et en particulier sur le « Sentier du Rhône », de la présence de cyclistes qui, à ses yeux, n'y ont pas leur place et sont à tort tolérés. Il invite l'assemblée à charger le comité d'entreprendre les démarches nécessaires auprès de l'Etat pour régler une bonne fois cette question. Cette lettre a été photocopiée et déposée sur tous les sièges avec au verso la réponse du comité qui, sans minimiser le problème, relève qu'il n'est pas nouveau et qu'il a déjà fait l'objet de discussions avec l'Etat de Genève. Ce dernier, devant l'absence de plaintes, considère que le problème est mineur. La pose de panneaux d'interdiction ne servira à rien devant la volonté de quelques vététistes irrespectueux de passer quand même. Suisse Rando a elle-même procédé à une enquête et arrive aux mêmes conclusions. Une cohabitation cyclistes-randonneurs est possible. Elle s'est récemment exprimée dans ce sens et Genève Rando partage ce point de vue.

Une discussion s'engage entre Jean-Claude Cima et le président et les propos deviennent virulents. Paul finit par déclarer que si l'assemblée vote la proposition de Jean-Claude Cima, il se verra dans l'obligation de donner sa démission. L'assemblée s'enflamme une nouvelle fois. En des termes très sévères Brigitte Berthousoz fustige la prise de position du président. L'agitation est à son comble. Plusieurs membres interviennent et demandent que l'on se calme.

Luc Deley, représentant l'Etat, prend la parole. Il explique la position de l'Etat. Oui, il y a des cyclistes sur les sentiers. Oui, il y en a sur le « Sentier du Rhône ». On le sait. Mais en fin de compte est-ce si grave ? Ne peut-on pas faire preuve d'un peu de tolérance ?

Paul demande à Jean-Claude Cima de formuler clairement ce qu'il veut qu'on vote. Ce dernier rétorque qu'il l'a déjà évoqué à maintes reprises et qu'il n'entend pas se répéter encore une fois. L'assemblée discute sans fin sur ce problème. L'heure avance.

Finalement, à la stupéfaction générale, Paul se lève et clôt abruptement l'assemblée, à 12h15, sans qu'il soit procédé à un vote.

L'assemblée ayant ainsi pris fin, les participants se lèvent à leur tour et se rendent à l'apéritif.



STATUTS - GenèveRando

I. DENOMINATION

Art. 1: GenèveRando, fondée le 15 février 1973 - est une association au sens des articles 60 et suivants du Code civil suisse. Elle est une section cantonale de Suisse Rando, anciennement Fédération suisse de tourisme pédestre.

II. SIEGE

Art. 2: GenèveRando a son siège à Genève.

III. BUT

Art. 3: GenèveRando a pour but:

- a) d'organiser des randonnées pédestres sous la forme d'excursions et de séjours;
- b) de contribuer au développement du réseau des chemins de randonnée pédestre et à son balisage;
- c) de collaborer avec l'Etat, ses services, les communes, l'office du tourisme, les sociétés de développement et les particuliers dans toute entreprise favorisant le tourisme pédestre;
- d) d'exécuter les tâches qui lui sont déléguées par l'Etat au sens de la Loi fédérale sur les chemins pour piétons et les chemins de randonnée pédestre (LCPR);
- e) de collaborer à l'édition de cartes et guides utiles aux randonneurs;
- f) de prendre toute initiative et d'entreprendre toute démarche dans l'intérêt des randonneurs;
- g) de soutenir les efforts visant à protéger la nature, en particulier les lieux propres à la randonnée pédestre.

IV. MEMBRES ET COTISATIONS

Art. 4: GenèveRando comprend des membres individuels, des membres collectifs et des membres d'honneur.

Art. 5: La qualité de membre individuel ou de membre collectif s'acquiert par le versement de la première cotisation. La qualité de donateur ou légataire ne donne pas droit à celle de membre.

Art. 6: L'assemblée générale nomme membre d'honneur toute personne qui a rendu des signalés services à GenèveRando. Les membres d'honneur sont exonérés du paiement des cotisations.

Art. 7: L'assemblée générale fixe le montant des cotisations; elles sont annuelles et payables au début de l'année.

Art. 8: Toute démission doit être remise par écrit, avant le 31 décembre, pour l'année suivante.

V. ORGANISATION

Art. 9: Les organes de GenèveRando sont l'assemblée générale des membres individuels et des délégués des membres collectifs;

- a) le comité;
- b) les vérificateurs des comptes.

VI. ASSEMBLEE GENERALE

Art. 10: L'assemblée générale a lieu une fois par an, en principe au printemps.

Art. 11: Des assemblées générales extraordinaires peuvent être convoquées par le comité ou à la demande du cinquième des membres, chaque membre collectif comptant pour deux membres.

Art. 12: La convocation se fait par avis individuel, vingt-et-un jours avant l'assemblée générale ; elle porte l'ordre du jour de la séance.

Art. 13: L'assemblée générale :

- a. nomme le président, les membres du comité et les vérificateurs des comptes, ainsi que, le cas échéant, les membres d'honneur;
- b. se prononce sur le rapport annuel, sur les comptes et le budget ainsi que sur d'autres questions qui lui sont soumises par le comité ou par des membres;
- c. fixe le montant des cotisations.

Art. 14: Les propositions des membres doivent être communiquées par écrit au président, au moins quinze jours avant la date fixée pour l'assemblée générale. Les propositions faites en cours d'assemblée et nécessitant une prise de position de celle-ci ne sont mises en discussion qu'avec l'accord des deux tiers des membres présents.

Art. 15: Les votes se font à la majorité des voix représentées à l'assemblée, à main levée, à moins que le bulletin secret ne soit demandé par le cinquième des membres présents. En cas d'égalité de voix, le président les départage. Chaque membre collectif a droit à deux voix.

VII. COMITE

Art. 16: Le comité se compose du président et d'au moins six membres. Ils sont élus pour trois ans et sont rééligibles trois fois consécutivement.

Art. 17: Les membres du comité agissent bénévolement et ne peuvent prétendre qu'à l'indemnisation de leurs frais effectifs et de leurs frais de déplacement. D'éventuels jetons de présence ne peuvent pas excéder ceux versés pour des commissions officielles de l'Etat.

Art. 18: Pour les activités qui excèdent le cadre usuel de la fonction, chaque membre du comité peut recevoir un dédommagement approprié.

Art. 19: Le comité se constitue lui-même. Il peut nommer des commissions pour des études et des travaux spéciaux.

Art. 20: Le comité assume les tâches qui incombent à l'association.

Art. 21: L'association est valablement engagée par la signature du président ou du vice-président et d'un autre membre du comité.

Art 22: Les employés rémunérés de l'association ne peuvent siéger au comité qu'avec une voix consultative.

Art. 23: Les décisions du comité se prennent à la majorité des membres présents. En cas d'égalité des voix, le président les départage.

VIII. VERIFICATEURS DES COMPTES

Art. 24: La commission de vérification annuelle des comptes comprend deux vérificateurs, choisis hors comité, et deux suppléants. En règle générale chaque membre de la commission est nommé pour quatre ans et fonctionne comme suppléant pendant deux ans. La commission se renouvelle en principe d'un membre chaque année.

IX. FINANCES

Art. 25: Les ressources de l'association se composent :

- a) des cotisations des membres;
- b) de subventions;
- c) de legs et dons;
- d) des taxes d'organisation;
- e) de toute autre recette éventuelle.

X. DISPOSITIONS GENERALES

Art. 26: L'année comptable correspond à l'année civile.

Art. 27: Les obligations de l'association ne sont garanties que par ses biens. Toute responsabilité des membres est exclue.

Art. 28: Le comité fixe les indemnités accordées aux personnes qui assument les tâches de l'association.

XI. MODIFICATION DES STATUTS ET DISSOLUTION DE L'ASSOCIATION

Art. 29: Une assemblée générale peut voter une modification des statuts qui doit avoir été portée à l'ordre du jour. Dans ce cas les décisions sont prises à la majorité des trois quarts des voix représentées.

Art. 30: La dissolution de l'association ne peut être décidée que par la majorité des trois quarts des membres. Si ce quorum n'est pas atteint, une nouvelle assemblée générale doit être convoquée dans le délai d'un mois, la décision pourra être prise alors à la majorité des trois quarts des voix représentées.

Art. 31: En cas de dissolution de l'association, l'assemblée se prononce, sur proposition du comité, sur l'emploi de l'actif de l'association. Celui-ci sera entièrement attribué à une institution poursuivant un but d'intérêt public analogue à celui de l'association et bénéficiant de l'exonération de l'impôt. En aucun cas, les biens ne pourront retourner aux fondateurs physiques ou aux membres, ni être utilisés à leur profit en tout ou partie et de quelque manière que ce soit.

Art. 32: Les présents statuts ont été approuvés par l'assemblée générale du 21 avril 2012, en modification de ceux du 31 mars 2007. Ils entrent immédiatement en vigueur.

Paul Everett
Président



Courriel: info@geneverando.ch

Site internet: www.geneverando.ch

Adresse postale: GenèveRando, 1200 Genève

© Reproduction même partielle interdite
sans l'accord de GenèveRando

imprimé en
suisse

La marque de la gestion
forestière responsable  **FSC**



info@geneverando.ch
www.geneverando.ch